

# LES EMPREINTES DE MACHINES À AFFRANCHIR (EMA) PRIVÉES DE SUISSE (suite et fin)

## Nouvelles générations - IFS 2, IFS 3

Pendant une période transitoire (de 2001 jusqu'à fin 2006), les anciennes machines équipées du cliché type 6 et 7 pouvaient conserver leur ancien numéro, même s'il se composait de 3, 4 ou 5 chiffres. Toutefois, à la fin de cette période, seules les nouvelles machines IFS 2, dites «intelligentes», ont été admises et elles portent toutes, obligatoirement, un numéro à 6 chiffres.

Les nouvelles machines, avec le code à barres bidimensionnel (data-matrix), peuvent affranchir les envois adressés aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Comme le paiement après-coup n'est plus possible, ces empreintes sont de couleur bleue. Elles se classent dans le type 10.

Ici peut s'ouvrir une discussion sur la dénomination des EMA ou «empreintes de machines à affranchir». En effet, avec le nouveau système IFS 2 et IFS 3 de la Poste, ce n'est plus réellement une machine à affranchir qui fonctionne mais une imprimante reliée à un terminal. La notion de machine à affranchir a perdu quelque peu de sa signification première. Cependant, pour le collectionneur, c'est une suite logique et donc nous avons pris le parti d'inclure, dans la notion d'empreintes de machines à affranchir, celles qui sont liées à l'évolution des modes opératoires de la Poste pour l'affranchissement.

### Type 10 - IFS 2

*Forme:* code à barres bidimensionnel (data-matrix) au centre, date, lieu et n° de machine à gauche, valeur d'affranchissement, type de document et logo de «La Poste» en 3 langues, à droite (figure 11).

*Couleur:* Bleu.

*Dimensions:* variables (voir ci-après).

*Mise en service:* 2001

*Types et modèles (par ordre chronologique d'apparition):*

(Dimensions du code à barres en mm = CB ; longueur supérieure de l'EMA en mm = Ls)

- Type 10A ASCOM 'InteliPost 36 / 54', CB : 18 x 18, Ls = ~73
- Type 10B FRAMA 'Office Mail / Ecomail', CB : 17 x 17, Ls = 61
- Type 10C FRAMA 'Office Mail / Ecomail', CB : 17 x 17, Ls = 65
- Type 10D FRAMA 'Mailmax I / II Comfort', CB : 17 x 17, Ls = 65
- Type 10E PITNEY BOWES 'DM 210 / 390', CB : 18 x 18, Ls = 67
- Type 10F NEOPOST 'Ij 25', CB : 16 x 16, Ls = 72
- Type 10G NEOPOST 'Ij 25' (IFS 2 v2), CB : 11 x 11, Ls = 65
- Type 10H PITNEY BOWES (IFS 2 v2), CB : 11 x 11, Ls = 64

- Type 10J PITNEY BOWES 'DM 500 / 800 / 900 / 1000', CB : 14½ x 14½, Ls = 69
- Type 10K FRAMA 'Officemail 2000', CB : 14½ x 14½, Ls = 64
- Type 10L FRAMA 'Mailmax Speed', CB : 14½ x 14½, Ls = 64
- Type 10M PITNEY BOWES 'DM 210 i / 390 i', CB : 11 x 11, Ls = 66
- Type 10N PITNEY BOWES 'DM 50 i', CB : 14½ x 14½, Ls = 68
- Type 10P FRAMA 'Matrix F 4 / 6', CB : 11 x 11, Ls = 59
- Type 10R PITNEY BOWES 'DM 300 c / 400 c', CB : 15 x 15, Ls = 70
- Type 10S FRAMA 'Matrix F 4 / 6', CB : 11 x 11, Ls = 64
- Type 10T PITNEY BOWES 'DM 100 i', CB : 14½ x 14½, Ls = 68
- Type 10U NEOPOST 'IS 350 / 440', CB : 11 x 11, Ls = 62



Figure 11. Deux exemples d'empreintes imprimées pour le type 10.

### Type 11 - IFS 3

Ces EMA se distinguent de celles du type 10 surtout par l'indication du montant de l'affranchissement qui ne comporte plus que 3 chiffres pour les valeurs habituelles et un numéro de licence composé de 7 chiffres (figure 12). Au-delà de Fr. 9.99, les chiffres se décalent à droite (max. 5 chiffres). Pour l'instant (septembre 2015), seuls 2 types sont répertoriés.

*Forme:* code à barres bidimensionnel (data-matrix) au centre, date, lieu et n° de machine à gauche, valeur d'affranchissement, type de document et logo de «La Poste» en 3 langues, à droite.

*Couleur:* Bleu.

Dimensions: variables (voir ci-après).

Mise en service : 2013.

Types et modèles (par ordre chronologique d'apparition) :

(Dimension du code à barres en mm = CB ; longueur inférieure de l'EMA en mm = Li)

Type 11A FRAMA 'Matrix F42 / F62', CB : 11 x 11, Li = 61

Type 11B NEOPOST 'IS 6000', CB : 12 x 12, Li = 6



Figure 12. Exemples d'empreintes imprimées pour le type 11 (11A à gauche, 11B à droite).

6		2001	Croix fédérale à droite Rouge
7		2001	IFS 1 Comme type 6 Bleu
8		2001	Comme 6 mais cadre avec mot «international» à la place de la croix Rouge
9	non attribué		
10		2001	IFS2 Nouveau type avec code à barres en 2D (data-matrix) de forme carrée Bleu
11		2013	IFS 3 Idem type 10 mais valeur d'affranchissement à 3 chiffres et N° de licence à 7 chiffres Bleu

Tableau résumant les types d'empreintes de machines à affranchir (EMA) privées de Suisse

Type	Modèle	Mise en service	Caractéristiques
1		1924	Rouge
2		1930	Rouge
3		1936	Rouge
4		1969	Rouge
5		2000	IFS 1 Comme type 4 Bleu

Quelques dates importantes en rapport avec les EMA

(en grisé, indications sur la numérotation des machines)

1924	Type 1	Forme ovale, HELVETIA en haut. Marques: Franco, Hasler, Universal, Francopost, Safag. Utilisation d'un signe distinctif (p. ex. = IV 344 =)
1925		Introduction des étiquettes collantes
1928		Première apparition d'une couronne avec lieu et date
1930	Type 2	Cadre rectangulaire, HELVETIA en bas
Déc.36	Type 3	Idem, cadre rectangulaire un peu plus haut (5 mm), HELVETIA en bas. Marques : Hasler, Safag, Frama
Jusqu'au 30.06.1946		Numérotation par types de machines
01.07.1946		Numérotation continue sans tenir compte des types de machines (jusqu'à 23299)
1951		Première machine FRAMA livrée (type 3)

1963		Apparition de la lettre M dans la couronne à la place du n° de machine (impossible de mettre 5 chiffres)
1964		Tri électro-mécanique à Berne grâce à un code-barre jaune (jusqu'en 1986)
Fin 1964		Lors de révisions, les couronnes doivent indiquer le mois de la date en chiffres arabes et non plus en chiffres romains
1969	Type 4	Rectangle fermé, HELVETIA en haut. Première machine PITNEY-BOWES livrée (4A). Marques: Pitney-Bowes, Frama, Hasler (Ascom), Francotype
1970		Apparition des chiffres type F1 (6,4 mm) Frama
(1982 Frama) 1984		Apparition des chiffres type F2 (6.0 mm)
1984		Amélioration du tri grâce à un code-barre rouge-orange à Bâle et Genève, puis ailleurs. Jusqu'en 1995
1.3.1984 - 31.1.1991		Sigle «étoile» imprimé, accepté pour envoi en nombre
1985		Numérotation par arrondissements postaux: 30000 - 99999 (arrondissements importants: 10000, autres: 50000)
1987		Pitney-Bowes livre la première machine à 2 couleurs (4L)
1987		Couleur d'impression fluorescente (pas chez Frama)
1991		A partir de 3000 enveloppes, réduction de coût
01.02.1991		Introduction tarifs A et B. Fin du sigle 'étoile'.
Dès 15.01.1996		Nouvelle numérotation à 6 chiffres, selon arrondissements postaux: 100000 - 649999 (arrondissements importants : 100000; autres: 50000)
1997		Fin des arrondissements postaux, retour à l'ancien système
1998		PTT est remplacé par «Die Post» «La Poste» «La Posta»
1.1.2001	Type 5	Idem type 4. Première oblitération bleue (20.10.2000), introduction IFS 1
1.1.2001 - 31.12.2005	Type 6	Mise en service du nouveau cliché, réservé uniquement pour la Suisse. Toléré jusqu'au 31.12.2006
1.1.2001 - 31.12.2006	Type 7	idem type 6. Concession spéciale de LA POSTE à l'égard de 3 gros clients.

1.1.2001 - 31.12.2005	Type 8	Nouveau cliché pour les machines de type 6 pour le courrier international
2001	Type 10	EMA avec code à barres bidimensionnel (data-matrix) pour les nouvelles machines
Dès juin 2003		Nouvelle numérotation à 6 chiffres, continue, plus du tout selon arrondissements postaux : 700000 -
Fin 2005		Fin de l'utilisation des terminaux conventionnels à impression rotative ou à plat (tolérés jusqu'au 31.12.2006).
Janvier 2006		Tous les utilisateurs passent aux nouveaux systèmes intelligents IFS 1 ou IFS 2
2007		Seules sont autorisées les machines IFS 2
2013	Type 11	Introduction de l'IFS 3

En conclusion, trois questions:

#### **Que signifie IFS ?**

IFS signifie «Intelligentes Frankiersystem», c'est-à-dire système d'affranchissement intelligent. Une 'intelligence artificielle' guide dans l'utilisation du système et se charge de la transmission des données à LA POSTE, via une connexion internet.

#### **Quelle est la différence entre les appareils IFS 1 et les appareils IFS 2 ?**

La différence principale se situe au niveau du dispositif d'impression. Les appareils IFS 1 se basent sur l'impression à tête rotative classique, alors que les appareils IFS 2 utilisent l'impression à jet d'encre ou à transfert thermique. Les appareils IFS 2 impriment un code à barres de sécurité, ce que ne peuvent pas faire les appareils IFS 1. C'est pourquoi ces derniers n'ont été autorisés que jusqu'en 2007.

#### **Quelle est la différence entre une machine à affranchir stricto sensu et un terminal IFS ?**

Les principales différences entre une machine à affranchir (MA) et un terminal IFS se situent dans les domaines suivants:

##### 1. Mode d'impression

IFS = numérique MA = par tête rotative + cliché de base

##### 2. Programmation des tarifs

IFS = en ligne MA = manuelle

##### 3. Conditions de paiement

IFS = débit MA = crédit (ou débit pour types 5 et 7).

#### **Sources et références:**

Di Casola R., 2007. *Repertorio delle affrancature meccaniche svizzere nel terzo millennio*. Schweizerischer Verein der Poststempelsammler. 117 p.

Dürst H. 1996. *Die Freistempel der Schweiz*. Band 1. Forschungsgemeinschaft Post- und Absenderfreistempel e. V. 172 p.

Dürst H. 1998. *Die Freistempel der Schweiz*. Band 2. Forschungsgemeinschaft Post- und Absenderfreistempel e. V. 232 p.

Lachat, B. 2014. Freistempel / EMA type 11 (IFS 3). Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP). 4/2014 : 214-217.

Lachat, B. 2010. Aide à la détermination des empreintes (IFS 2) des machines à affranchir (EMA) de la Suisse - (état au 31.03.2010). Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP). 2/2010 : 80-84.

Lachat, B. 2009. EMA Empreintes de machine à affranchir - Franco 1A : cette pièce est-elle unique? Journal philatélique suisse (SBZ-)PS-GFS). 10/2009: 407.

Lachat, B. 2008. EMA 4 A : nouvelle date. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP). 2/2008: 90.

Lachat, B. 2008. Note synthétique sur les empreintes de machines à affranchir (EMA) privées de Suisse Freistempel / EMA empreintes de machines à affranchir (pdf - 420 Ko).

Lachat, B. 2008. EMA - 'SLUG' IFS 2 de LA POSTE suisse - 2008. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP). 1/2008: 42-43.

Lachat, B. 2008. EMA - Mêmes 'slugs' IFS 2, mais avec des différences selon les constructeurs. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP). 1/2008: 41.

Lachat, B. 2006. EMA - SLUG IFS 2 de LA POSTE suisse. Der Poststempelsammler Bulletin / Bulletin Le Collectionneur d'empreintes postales (SVPS-ASCEP). 1/2006: 39-41.

La Poste. Site internet <https://www.post.ch/fr/entreprises/index-thematique/affranchissement-des-vois/entreprises-affranchissement-de-lettres-suisse/systeme-d-affranchissement-intelligent>.

**Bernard Lachat**

b.d.lachat@bluewin.ch

## Faites connaître Rhône Philatélie à vos amis et connaissances !

Abonnement annuel + 2 numéros offerts  
pour seulement CHF 24.- !

Versement sur le CCP 19-11515-6  
Rhône Philatélie, case postale 2144,  
1920 Martigny 2

Courriel: [entente@nabio.ch](mailto:entente@nabio.ch)

Tél. 079 727 48 41